

RECEIVED NESTLÉ S.A.

10 JUL -3 P 12:19

OFFICE OF INTERNATIONAL  
CORPORATE FINANCE



Securities and Exchange Commission  
Division of Corporate Finance  
Office of International Corporate Finance  
450 Fifth Street, N.W.  
Washington, D.C. 20549-0302  
Mail Stop 3-2  
U.S.A.

26<sup>th</sup> June 2007  
YPB/cs

**SUPL**

Ladies and Gentlemen,

Please find enclosed the following document of Nestlé S.A. (the "Company") :

- ♦ Copy of 1 management transaction as published today on the SWX Swiss Exchange Internet Site.

The Company hereby furnishes this document to the Commission under Rule 12g3-2(b) promulgated pursuant to the Securities Exchange Act of 1934, as amended.

Please do not hesitate to contact the undersigned (phone : +41 21 924 2514, [mailto: yvesphilippe.bloch@nestle.com](mailto:yvesphilippe.bloch@nestle.com)) should you have any questions.

Yours sincerely,

Yves Philippe Bloch  
Corporate Secretary

PROCESSED  
JUL 03 2007 E  
THOMSON  
FINANCIAL

Encl.



Admission

- HOME
- Cotation
- Admission au négoce
- Maintien de la cotation
- Segments
  - Transactions sur le marché des capitaux
  - Devoirs d'annonce
  - Publicité événementielle
  - Etablissement des comptes
  - Publicité des participations
  - Corporate Governance
- Transactions du management
  - Origine
  - Fondement juridique
  - Reporting Engine
  - Annonces publiées
  - Privacy Statement
  - Contact
- Contact
  - Conseillers
  - Organisation de l'Admission
  - Réglementation
  - Sanctions
  - Tarif
  - virt-x
  - Publications
  - Contact

NEGOCE BOURSIER CLEARNING & SETTLEMENT DONNÉES DU MARCHÉ INFORMATIONS PARTICIPANTS ÉMETTEURS INVESTISSEURS

Annonces publiées relatives aux transactions du management

Les informations relatives aux transactions du management détaillées ci-dessous ont été adressées à la SWX Swiss Exchange par les émetteurs cotés. La SWX décline toute responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude ou l'actualité de ces données. Veuillez lire notre [disclaimer](#).

Les sociétés dont les titres sont admis au négoce sur le "Segment SWX Compatible UE" doivent s'acquitter des obligations prévues dans le cadre du maintien de la cotation à l'art. 23 du Règlement complémentaire de cotation au segment "Compatible UE" de la SWX. C'est pourquoi il est possible qu'elles n'annoncent pas les transactions du management selon l'art. 74a RC mais selon le droit européen mis en oeuvre dans un Etat-membre de l'UE. Dans ce dernier cas, les transactions effectuées par le management n'apparaissent pas sur ce site Internet.

Transactions du  au  ☐ Annonces corrigées incluses

Emetteur:

Rechercher et trier:

Nombre d'annonces trouvées: 4  
Sélectionner un mois:

|                        |                                                                                                 |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emetteur               | Nestlé AG                                                                                       |
| Date de la transaction | 22.06.2007 par un membre exécutif du conseil d'administration / membre de la direction générale |
| Type de transaction    | Aliénation de 700 titres pour un montant total de CHF 324'275.00 (soit CHF 463.25 / titre)      |
| Catégorie du titre     | Droit de participation                                                                          |
| ISIN                   | CH0012056047                                                                                    |
| Emetteur               | Nestlé AG                                                                                       |
| Date de la transaction | 22.06.2007 par un membre exécutif du conseil d'administration / membre de la direction générale |
| Type de transaction    | Acquisition de 320 titres pour un montant total de CHF 145'760.00 (soit CHF 455.50 / titre)     |

END